Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 64

Artikel: Le travail du "Département pour la coopération entre hommes et

femmes dans l'Eglise, la famille, la société" du Conseil oecuménique

des Eglises : [1ère partie]

Autor: Laporte, Jacqueline

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271394

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: EMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

21 mai 1966 - Nº 64

54e année

Rédactr. responsable Mme H Nicod-Robert Le Lendard 1093 La Conversion (VD) Tél. (021) 28 28 09

Administration et vente au numéro Mme Lechner-Wiblé 19, av. L.-Aubert 1206 Genève Tél. (022) 36 56 76

Abonnement : (1 an) Suisse Fr. 7,— Etranger Fr. 7,75

Abonnement de solidarité féminine Fr. 10.—

Imprimerie Nationale 1211 Genève 1

Le travail du

Département pour la Coopération entre hommes et femmes dans l'Eglise, la Famille, la Société"

du Conseil Œcuménique des Eglises

L'on sait que le siège du Conseil œcuménique des Eglises se trouve à Genève. Alors que que aes egitses e trouve a Geneve. Mors que tant d'autres pays demandent la documentation nécessaire à un travail de recherche fructueux, nous avons trop tendance à négliger... ce qui est à la portée de notre main (et de nos yeux). C'est pourquoi une documentation nous a paru nécessaire.

ae nos yeux). C'est pourquot une aocumentation nous a paru necessaire.

Le nombre d'ouvrages traitant de la condition féminine s'accroît à un rythme accéheré (en moyenne un par mois aux Etats-Unis paraît-il !), sondages, tests, graphiques et statistiques s'efforcent de cerner la réalité actuelle, mais en général, dans le cadre relativement restreint de notre civilisation occidentale. C'est à l'échelon mondial que le Département de coopération ouvre le « dossier femmes », sous l'impulsion extraordinairement intelligente et efficace de sa secrétaire, Mlle Madeleine Barot. Disons d'emblée, et le nom du Département définit en luimème sa position en la matière, qu'il s'agit moins d'un secteur en quelque sorte spécialisé dans les questions féminines, que d'un service de recherche ou hommes et femmes étudient les problèmes posés aux hommes et aux femmes par l'évolution actuelle. Entendre ou lire Mlle Barot, c'est être acculé à poser les vraies questions, à les poser jusqu'au fond, c'est être harcelé par leur nombre, leur acuité, leur complexité, c'est découvrir que tous les aspects de la vie se tiennent; examiner le statut de l'homme et de la femme vis-à-vis l'un de l'autre implique l'étude du domaine juridique aussi bien que politique et, naturellement, surtout économique.

Les tâches du Département de coopération

Animé par la triple conviction de l'impor-tance fondamentale de l'enseignement chrétance fondamentale de l'enseignement chrétien sur l'homme (Mensch) et la société, de la valorisation réciproque de l'homme et de la femme, enfin de la richesse et la complémentarité des sexes, le Département s'assigne pour tâche de faciliter le travail et les échanges entre les Eglises qui, en face de l'évolution des rôles respectifs de l'homme et de la femme, cherchent dans le message évangélique ce qui est fondamental, donc universellement valable.

Les méthodes

On imagine sans peine combien est féconde la confrontation entre Eglises différentes par la tendance théologique, la tradition par la tendance théologique, la tradition ecclésiastique, Eglises de pays eux-mêmes différents par la culture, le développement économique, la structure sociale... Les questions relatives aux rôles respectifs de l'home et de la femme et à leur évolution apparaissent particulièrement urgentes pour l'Asie, l'Afrique, l'Océanie, mais ont également leur importance dans les nations anciennes où l'on voit se désintégrer des systèmes de pensée jugés immuables jusqu'à présent.

Le Département entretient des relations étroites avec des organismes intergouverne-mentaux tels que : la Commission de la con-Nations dition de la femme des Nations Unies, l'UNESCO et le Bureau international du travail.

Enseignement biblique au sujet de l'homme

Les textes du Nouveau Testament nous montrent que le Christ rompt d'une manière spectaculaire avec l'interprétation judaïque des récits de la création qui souligne l'état de subordination de la femme ; le simple fait de leur adresser la parole était déjà révolutionnaire! Quant aux textes apparemment contradictoires et si diversément compris dus à l'apôtre Paul, ils indiquent en tous cas et pour le moins que la limitation des sexes s'inscrit dans un ordre tout nouveau, cette Vie nouvelle « mystérieuse et cachée ». L'Histoire le montre : c'est bien l'amonce de cet ordre nouveau qui, prêché pendant des siè-Les textes du Nouveau Testament nous ordre nouveau qui, prêché pendant des siè-cles, a peu à peu libéré la femme de l'escla-vage et levé les tabous qui pesaient sur elle.

L'unité dans la famille

Nous ne pouvons, dans le cadre de cet article, relever que quelques-unes des cen-taines de questions essentielles dont le Départames de questions essentielles dont le Departement a dressé une première liste, incomplète déjà elle-même. Voici, en vrac : Comment comprendre les principes de l'enseignement chrétien sur le mariage ? (par exemple pourquoi l'insistance générale des Eglises sur l'indissolubilité du mariage ? Que faire en face des enfants conçus hors du mariage? en face de la polygamie, légale dans cer-tains pays? etc...). Comment concilier la nécessité d'une autorité dans la cellule familiale et l'égalité des époux ? Quelles sont les fonctions que le groupe familial ne peut abandonner aux autorités publiques ou aux services sociaux sans risquer de s'appauvrir graduellement?

graduellement?

Mais, füt-il complet, un catalogue de questions ne saurait suffire. Le stade suivant, celui de l'étude, implique cette constante comparaison dont il a été question plus haut; ainsi en 1963, le Département mit en chantier une vaste enquête sur l'éthique sexuelle actuelle d'où il ressortit que c'est une fausse conception du mariage qui est partiellement responsable de la confusion dans ce domaine. Entre toutes, la question du planning fami-lial est à l'étude, vaste problème social et politique vis-à-vis duquel, de part et d'autres, politique vis-à-vis duquel, de part et d'autres, les essais de solution proposés varient, surtout quant aux méthodes préconisées. Des séminaires sur les questions familiales sont organisés depuis quelques années, par exemple, en Afrique pour quinze pays différents, véritables points de départ d'une action locale organisée et efficace (par exemple, organisation de cours pour fiancés, préparation de programmes sur les questions familiales, etc.).

Coopération dans la société

Le Département cherche à susciter l'étude des conditions nécessaires à une coopération créatrice et en quoi l'on peut aider à créer es conditions.

Les femmes participent depuis trop peu de

Les remines participent depuis trop peu de temps à la vie politique pour que l'on puisse dire si elles ont utilisé des méthodes nouvelles dans la gestion des affaires publiques, dans les pays occidentaux en premier lieu où peuade femmes ont des responsabilités publiques. D'ailleurs, relève Mile Barot, les femmes tout autant que les hommes sont encomptées de reptirées de se quiet et celle qui enbrées de préjugés à ce sujet, et celle qui en-tend occuper un poste de ce genre doit en quelque sorte prouver une excellence absoue ou en tous cas sa supériorité sur ses col-

lègues masculins... Le principe de l'instruction et de la formation professionnelle des femmes est partout admis et pourtant : son application se révèle souvent malaisée; quand un pays, une fa-

Jacqueline Laporte (Suite en page 6)



Genève

ice-cream

crème

fromage beurre yogourt

avec timbres 7 1/2 0/0 !

A travers la presse

L'avenir du pays entre nos mains

Dans le dernier numéro de « La Nation » et sous la plume de M. Marcel Regamey, nous avons lu un article remarquable. Comme on y parle des femmes de chez nous, ces lignes intéresseront sans doute nos lectrices. Faute de pouvoir reproduire ce texte en entier, nous publions le début et la conclusion.

interesseront sans doute nos lectrices. Faute de pouvoir reproduire ce texte en entier, nous publions le début et la conclusion.

Au cours d'une discussion sur l'avenir politique du canton de Vaud, j'ai émis l'observation que les notables n'avaient plus de loisirs, à quoi un magis-tart répliqua que si les notables n'avaient plus de loisirs, il n'y avait plus de notables. Nous lui donnons entièrement raison.

Lorsque les derniers notables auront disparu, l'administration régnera toute puissante.

La perte des loisirs dans les professions libérales entraine d'autres maux, non moindres. Parvenus au soir d'une journée harassante, le médendement devant le poste de radio eu de télévision et la « Gazette de Lausanne » s'échappe de leurs mains. Leur épouse les envoie se coucher. Lorsqu'ils consentent à sortir ou à recevoir, ils enon ton pris rarement l'initiative et c'est l'épouse qui a seule charge du choix de leurs relations sociales. A la différence des Françaises, les femmes de chez nous ont peu le goût de rassembler chez elles ou de voir chez autrui des figures nouvelles. Les maris n'ont plus de relations que celles que leur profession et les séances, d'ailleurs innombrables, de comités et de conseils d'administration leur procurent, toujours dans un cadre préabrique. Il serait hautement désirable, pour le bien commun, que les femmes vaudoises prennent résolument l'initiative de crèer et d'entretieni les relations sans lesquelles l'esprit public ne peut naître et se renouveler. Cela exige d'elles non seulement l'ouverture de leurs maisons à des figures inconnues et un sens de l'hospitalité qui n'est pas inné dans notre peuple, mais en outre la ferme volonté de mainteir la conversations urun plan qui n'est plus celui des conversations mondaines ou de ménage. Nous proposons cette vocation aux dames qui nous font l'honneur de nous litre. Elles ont, dans les conditions de la vie moderne, l'avenir du pays entre leurs mains. Des sacrifices certains leurs sont demandés. Si durant toute la semaine, du lever du jour jusque

Les ménagères en portent une part de responsabilité

Laisserons-nous mourir nos lacs?

Un cri d'alarme a été jeté, le 31 mars, à la Salle du Faubourg, à Genève, par M. Berner, chimiste cantonal, à un auditoire rassemblé par la section genevoise des consommatrices.

Nos réserves d'eau, même en Suisse, pays traditionnel des torrents et des lacs, sont gra-vement menacés et trop peu de gens réali-

sent le péril qui les menace.

L'eau est une ressource naturelle indispensable aussi bien à la vie des animaux et végétaux qu'à celle des êtres humains, l'eau est un milieu vivant en équilibre dynamique; si un apport de substances néfastes rompt cet équilibre, l'auto-épuration des eaux ne peut plus se faire et l'eau deviendra un milieu mort, impropre non seulement à la consom-mation mais aux multiples usages que nous devons en faire.

Des eaux de plus en plus troubles

M. Berner a savamment montré, grâce aux M. Berner a savamment montre, grâce aux mesures et analyses auxquelles on procède depuis des années dans dix-huit stations de prélèvement — il s'agit ici du Léman — combien l'eau est de plus en plus polluée. Il a expliqué les phénomènes très complexes qui se produisent à la suite d'actions et d'inter-

se produisent a la suite d'actions et d'intér-actions diverses.

L'eau de notre lac perd chaque année dix centimètres de transparence. En 1953, on n'y décelait pas d'ammoniaque; aujourd'hui, l'ammoniaque, en quatorze ans, a envahi le lac. La quantité de phosphore augmente.

Ces deux produits favorisent le développe-ment des algues; ils sont, en effet, de puis-sants engrais et toute cette flore prospère sur les fonds de vase. En revanche, la teneur en oxygène diminue, l'oxygène qui est un élé-ment essentiel de l'auto-épuration et qui est nécessaire aussi aux poissons. C'est ainsi que se créent des zones mortes qui s'étendront de en plus.

plus en plus.

Comment se fait-il qu'au cours d'une génération, de pareilles transformations aient pu s'opérer, comment nos lacs bleus et purs, comment nos rivières fraîches, issues directement des glaciers, sont-ils chargés de substances nuisibles et dangereuses?

Les responsables? Les détergents

On comprend pourquoi cette conférence était destinée aux consommatrices : elle utilisent abondamment les détergents. Pourquoi

(Suite en page 6)

SOMMAIRE .

Page 2: Poisson - Agneau - Framboises...

Page 3: Le suffrage à Neuchâtel

Page 4: L'assemblée de l'Alliance - Le « non » du Tessin

Page 5: La sommelière - Fribourg : importante mo-tion

Page 6: L'Union des paysannes fait le point